

APPEL À CANDIDATURE POUR LES MENTORS AVOCATS DES ATELIERS DU LAB EFB 2019

Résumé

Objet	Encadrement d'un atelier LAB sur 2 mois : suivi et coaching de 8 groupes projets de 6 élèves env. (soit +/- 48 élèves au total)
Disponibilité	De fin février 2019 à fin avril 2019 (dont 3 interventions en présentiel à l'EFB) + participation à 1 jury oral en mai (à l'EFB)
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none"> ● Avocat inscrit à l'un des Barreaux du ressort de la Cour d'appel de Paris ● Appétence pour les sujets de transformation et d'innovation des professions juridiques et au delà ● Expertise ou expérience reconnue dans le domaine de l'atelier choisi (cf. 'Liste Ateliers' ci-dessous) ● Expérience préalable en enseignement et/ou formation et/ou accompagnement/coaching
Liste Ateliers	
Ateliers Marché et Droit	<ul style="list-style-type: none"> ● Maîtrise de méthodologies innovantes/startups ● Expérience dans la conception/développement d'offre/produit (identification pb, carte empathie, VP canvas... jusqu'au pitchdeck)
Ateliers Legal Design	<ul style="list-style-type: none"> ● Maîtrise de méthodologies de type design thinking/legal design et bonnes aptitudes en graphisme/design/UX/UI ● Maîtrise des outils design - capacité à conseiller les élèves sur des outils faciles à prendre en main (type canva)
Ateliers Modélisation	<ul style="list-style-type: none"> ● Expérience validée en modélisation/algorithmie juridique ● Maîtrise des outils d'arborescence, mindmaps, génération automatisée de documents, etc.
Business development	<ul style="list-style-type: none"> ● Expérience en communication/marketing et/ou Business Development en cabinet d'avocats ● Maîtrise de méthodologies liées au BD: segment de prospection, canaux d'acquisition, stratégie de prospection et de fidélisation, développement d'éléments de langage commerciaux
Ateliers Déontologie	<ul style="list-style-type: none"> ● Expertise sur les sujets de déontologie avocat et leur impact sur les problématiques liées à la transformation de la profession (innovation, technologie, développement commercial, interprofessionnalité, etc.)
Rémunération	60 euros de l'heure (CDD d'usage) assurée en présentiel à l'EFB soit env. 600 euros au total (10h de formation en présentiel).

Détail de la mission

Le Mentor assure la coordination et l'animation d'un atelier du LAB EFB sur l'une des thématiques du LAB, soit +/- 48 élèves répartis en **8 groupes projet** dont vous assurez le **suivi individuel**. La liste des ateliers et leur descriptif est fournie ci-dessous.

Chaque atelier suit une **feuille de route** établie par le(s) responsable(s) pédagogique(s) de l'atelier. Elle fixe le **cadre général du déroulé de l'atelier** ainsi que ses **objectifs pédagogiques**. **Le Mentor peut proposer des modifications et des enrichissements du déroulé de la feuille de route en concertation avec le responsable(s) pédagogique(s) de l'atelier.**

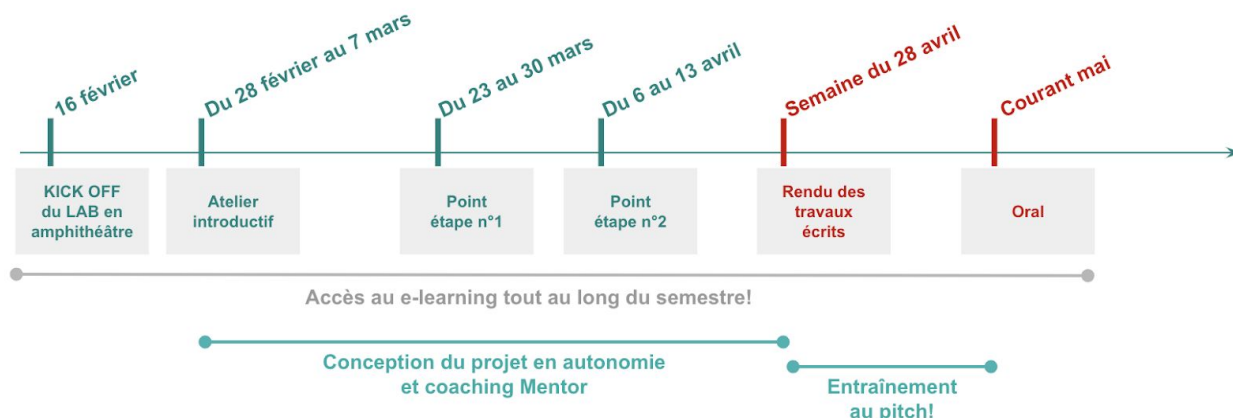
L'encadrement atelier comprend:

- **Entre le 28 février et le 7 mars** - L'animation d'un atelier introductif de 2h en présentiel à l'EFB: introduction à la thématique de l'atelier et aux consignes, constitution des groupes projet, atelier de pratique de kickoff.
- **À +2 semaines** - Un retour individuel sur l'avancement de chacun des 8 groupes (par email, téléphone ou autre) aux fins de vérifier la pertinence du sujet choisi et la direction prise par chaque groupe.
- **Entre le 23 et le 30 mars** - L'animation d'un premier point d'étape de 30 minutes / groupe à l'EFB (soit 4h au total): cadrage/recadrage et coaching du projet sur la base de l'examen des premiers travaux de chaque groupe, conseils divers sur les méthodologies et outils.
- **Entre le 6 et le 13 avril** - L'animation d'un second point d'étape de 30 minutes / groupe à l'EFB (soit 4h au total): derniers cadrages et coaching des projets avant les rendus écrits.
- **Fin avril-Début mai** - La notation des travaux écrits des 8 groupes de l'Atelier: évaluation des travaux écrits de chaque groupe (3 documents: "livrable projet" + dossier retour d'expérience + *executive summary*) et transmission des notes à l'EFB.

Tout au long des deux mois de LAB:

- vous êtes le **contact direct des élèves** sur l'ensemble des sujets relatifs à l'Atelier, vous échangez régulièrement avec les élèves et répondez à leurs questions entre les points d'étape;
- vous êtes en **contact régulier avec l'Équipe de coordination générale du LAB ([Agence Hercule, The Legal Tech Agency](#))** et le **responsable pédagogique** de votre atelier auxquels vous reportez l'avancement des travaux des élèves.

Calendrier transmis aux élèves :



Liste et descriptif des ateliers LAB (premier semestre 2019)

Ateliers	Descriptif de l'atelier
MARCHE ET DROIT	<p>Objectif: concevoir et formaliser une offre de service en relation avec la production et/ou la livraison de services juridiques, en exploitant des méthodologies clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identificatio - n d'une opportunité business (problème existant, marché, cible); - analyse concurrentielle et validation de marché; - fixation de la proposition de valeur et développement d'une solution servicielle adaptée; - formalisation de la présentation du projet sous le format d'un pitch. <p>Livrable projet: pitchdeck du projet (support de présentation opérationnel qui présente les éléments clés et saillants du projet entrepreneurial et du business plan).</p>
LEGAL DESIGN	<p>Objectif: répondre à une problématique d'accès au droit en concevant une solution informationnelle pertinente en fonction de la cible et de l'enjeu informationnel au moyen des outils du visual design:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification de la problématique d'accès au droit; - établissement de la carte d'empathie de la cible; - benchmark des initiatives existantes et collage de référence; - prototypage et finalisation de la solution informationnelle. <p>Livrable projet: solution informationnelle au format choisi (brochure, infographie, BD, vidéo, landing page, mindmap, application mobile, etc.).</p>
MODÉLISATION JURIDIQUE	<p>Objectif: Modéliser une procédure juridique ou judiciaire ou un processus cognitif (diagnostic) dans un contexte juridique et en assurer l'exhaustivité et la fiabilité dans le cadre d'un périmètre prédéfini. Cette modélisation pourra aussi bien avoir comme utilisateur cible le professionnel du droit (avocat, justice, expert-comptable, notaire, etc.) que le non-expert (proposition d'accompagnement innovante):</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification de la problématique; - prise en main des outils de mindmapping pour la conception d'arbres de décision; - drafts d'arborescence et échanges avec le mentor; - finalisation du projet. <p>Livrable projet: arbre de décision juridique et, le cas échéant, intégration de l'arborescence dans un outil de formulaire/automatisation/génération de document.</p>
WEBMARKETING	<p>Objectif: apprendre à communiquer son expertise et savoir-faire au travers du site Internet de son cabinet, comprendre les étapes de création d'un site Internet et s'initier aux outils informatiques adéquats jusqu'à la mise en ligne du site Internet:</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - définitive collaborative du périmètre d'activité du cabinet; - réflexion sur la charte graphique; - structuration du site (mindmap et wireframes) - rédaction des contenus web - publication sur CMS (wix.com, avocalix.com ou équivalent, URL et mise en ligne) <p>Livrable projet: site Internet</p>
<p>BUSINESS DEVELOPMENT</p>	<p>Objectifs: à partir d'un domaine d'activité choisi, les élèves devront imaginer une stratégie pour mettre en valeur leur expertise, faire connaître leur offre et vendre leur service à des prospects qualifiés afin de développer l'activité de leur cabinet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition précise d'un segment de prospection et analyse des comportements / habitudes - évaluation des canaux d'acquisition pertinents pour être visible auprès de ce segment - identification des points de contact susceptibles de créer des liens avec leurs prospects - préparation pour chaque étape d'un argumentaire commercial permettant au cabinet de vendre son offre / expertise - développement d'un plan de lancement de son activité sur son marché ainsi que d'une stratégie de fidélisation pour développer à long terme sa clientèle. <p>Livrable projet : parcours d'acquisition / argumentaire commercial / plan de lancement et de fidélisation</p>
<p>TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET ÉTHIQUE / DÉONTOLOGIE</p>	<p>Objectifs: formuler des propositions concrètes d'évolution de la déontologie de l'avocat d'une part et d'encadrement des acteurs de l'écosystème legal tech d'autre part, au regard des grands enjeux éthiques et déontologiques liés à la transformation du marché du droit. À titre d'exemple, les 4 thématiques suivantes ont été proposées l'an dernier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Start-ups du droit et périmètre d'exercice; - Partenariats plateformes: se préserver du d'intérêts et garantir des modes de collaboration équitables; - Sécurité informatique: quels dispositifs et quelles précautions pour préserver le secret professionnel?; - Algorithme: quand et comment assurer la transparence nécessaire à l'exercice du professionnel et aux intérêts du justiciable? <p>Livrable projet: présentation du sujet retenu comportant un rapport d'étonnement sur la startup ou la technologie au coeur de la problématique et des propositions concrètes d'évolution des règles et principes éthiques et déontologiques</p>

PRESENTATION DETAILLEE DU LAB EFB

1. Objectifs et philosophie du LAB EFB

Nouvelles attentes des clients et justiciables, arrivées de nouveaux acteurs sur les marchés de la prestation de services juridiques, essor des technologies... les enjeux de la transformation de la filière Droit sont multiples et invitent à repenser les modes d'exercice traditionnels des professionnels du droit au premier rang desquels les avocats.

Inauguré en janvier 2018, le LAB EFB est destiné à préparer les futurs avocats à ces changements qui impactent leur profession. Cette préparation vise **l'appréhension de l'environnement concurrentiel** dans lequel évolue aujourd'hui la profession, **la maîtrise des outils et technologies**, mais également et surtout **l'éveil chez les futurs avocats d'une dynamique entrepreneuriale** qui leur permettra de saisir toutes les opportunités que ces transformations offrent pour un exercice de la profession plus qualitatif, plus réactif, plus confortable.

En pratique, le LAB comporte:

- **Une formation de e-learning** accessible à tous les élèves avocats avant le début des ateliers pratiques et qui fournit aux élèves le socle théorique pour leur permettre d'aborder l'ensemble des enjeux de la transformation du métier d'avocat dans le cadre de la transition numérique¹ et les préparer au mieux aux ateliers pratiques.
- **Une formation pratique au sein des ateliers LAB** dont la pédagogie est résolument tournée vers **l'acquisition de savoirs et méthodologies pratiques** directement exploitables dans la pratique métier des jeunes avocats.

La participation aux ateliers LAB est **obligatoire** dans le cadre de la formation initiale des tous les élèves avocats, il est sanctionné par une note du **contrôle continu** au même titre que les autres enseignements de l'EFB.

2. Présentation des ateliers LAB

Format et encadrement

Chaque année, le LAB est organisé en **deux sessions**:

- **1ère session**: travaux encadrés en mars-avril - rendu des travaux fin avril et oraux en mai (environ +800 élèves).

¹ Le **e-learning** porte sur les 6 thématiques suivantes:

- (1) Grands enjeux de la transformation du métier d'avocat
- (2) Intelligence artificielle et justice prédictive
- (3) Blockchain et droit
- (4) Legal Design et Design Thinking
- (5) Intelligence artificielle et algorithmie
- (6) Webmarketing



- **2nde session:** travaux encadrés en septembre-octobre - rendu des travaux fin octobre et oraux en novembre (environ +800 élèves).

Les élèves débutant par les cours au premier semestre suivent la 1ère session. Les élèves débutant par le PPI au premier semestre suivent la 2nde session.

En 2019, le **premier semestre** comptera **20 ateliers** d'une cinquantaines d'élèves répartis en 8 groupes d'environ 6 élèves.

Chaque atelier est encadré et animé par un **mentor professionnel** qui à la charge du suivi et coaching des 8 groupes de son atelier.

La coordination générale du LAB est assurée par la société Hercule The Legal Tech Agency pour le compte de l'EFB.

Pédagogie

La pédagogie des ateliers LAB repose sur **trois piliers fondamentaux**:

(1) Le travail en groupe

Les élèves sont répartis en **groupes de 6 à 8 élèves** et travaillent en **autonomie** (sous l'encadrement de leur Mentor) sur le projet qu'ils ont défini dans le cadre de leur atelier.

Les élèves sont invités à se responsabiliser pour organiser librement leur travail collectif, dans le cadre fixé par la feuille de route de leur atelier.

La note du LAB, qui se compose de la moyenne de la **note d'écrit** (évaluation du livrable projet + du dossier retour d'expérience + un *executive summary*, cf. ci-dessous) et de la **note d'oral** (pitch oral de 10 minutes devant un jury de professionnels, cf. ci-dessous) est **collective**. Aucune individualisation des notes n'est admise.

À noter: en raison des nombreuses contraintes d'agencement des emplois du temps des 1600 élèves, les élèves sont répartis aléatoirement dans les groupes LAB. Il ne choisissent NI la thématique de leur atelier qui leur est imposée, NI les autres membres de leur groupe.

(2) Le travail en mode projet professionnel

Chaque atelier LAB place les groupes d'élèves dans une situation professionnelle, un scénario défini dans la feuille de route de l'atelier et auquel chaque groupe doit répondre en portant son propre projet.

Selon les ateliers, il pourra s'agir de la formalisation d'un **business plan** pour un service ou un outil innovant, d'un **site Internet** ou d'une **application mobile**, d'un **rapport d'étonnement**, d'un **plan marketing** ou encore d'un **arbre de décision** dans le cadre des ateliers de modélisation juridique.

Chaque groupe détermine le sujet sur lequel il veut travailler. Par exemple, au sein des ateliers de legal design, dans lesquels ils est demandé aux élèves de proposer des solutions pour répondre à

des problématiques d'accès au droit complexes pour des non-juristes, les élèves sont libres de choisir de s'attaquer aux difficultés des mineurs non accompagnés, au sujet des violences conjugales, des méandres de la rupture du contrat de travail ou tout autre sujet de leur choix!

La feuille de route de chaque atelier place les élèves dans une situation professionnelle et tant le livrable projet que le pitch oral doivent être réalisés sur un **format professionnel**. Les élèves doivent impérativement et le plus rapidement possible dès le début des ateliers LAB adopter une posture de porteurs de projet collectif (et non plus d'élèves avocats).

Vous l'aurez compris: il ne sera donc JAMAIS demandé aux élèves de produire une dissertation, un mémoire ou encore une analyse purement théorique ou juridique.

(3) L'acquisition des savoirs et méthodologies de l'innovation/transformation

Les élèves ne sont pas livrés à eux même dans les étapes de la réalisation de leur projet.

Chaque atelier repose sur une feuille de route bien précise qui fixe, pas à pas, semaine après semaine, des exercices permettant au élèves "d'accoucher de leur projet" en s'inspirant de **méthodologie pertinentes** qui leur permettent de travailler de manière autonome et collaborative.

Livrables (rendus écrits)

À l'issue des deux mois de LAB, et environ 15 jours avant le pitch oral, les élèves fournissent trois "livrables":

- (1) **Le livrable projet** (dont le format varie selon l'atelier: business plan; site Internet, application mobile, rapport d'étonnement, arbre de décisions, etc);
- (2) **Un dossier retour d'expérience** qui présente l'équipe, le projet en détail et propose un retour d'expérience sur le travail en groupe, en mode projet et plus largement sur le LAB (20-30 pages maximum).
- (3) **Un executive summary** qui explique et présente le projet (1 page maximum).

Evaluation

L'évaluation est collective. La même note est attribuée à tous les membres d'un même groupe.

La note d'écrit est attribuée par **le Mentor** de l'atelier. Elle repose sur la qualité des trois livrables écrits (livrable projet, dossier retour d'expérience et executive summary) rendus par le groupe évalué. Elle tient également compte de leur motivation et de leur implication tout au long des deux mois de LAB.

La note d'oral est attribuée par un **jury de professionnels** (3 jurés par session d'oral). Elle repose sur la prestation collective du groupe lors de l'oral à l'occasion d'un oral de 20 minutes (10 minutes de présentation / 10 minutes de questions).

3. Le LAB EFB 2018 en quelques chiffres

CHIFFRES CLÉS : LE LAB EFB EN 2018

1600 élèves avocats			
35 ateliers, 276 groupes projets formés, coachés et évalués individuellement			
SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
17 ateliers pour 133 projets		18 ateliers pour 143 projets	
2 MOIS de LAB de mars à avril	64 hr de jurys en mai	2 MOIS de LAB de septembre à octobre	70 hr de jurys en novembre